

Avis aux auteurs des *Annales de Dermatologie et de Vénérologie*

Les *Annales de Dermatologie et de Vénérologie* sont un journal à publication périodique de 12 numéros par an (10 fascicules), qui a pour but la publication d'articles scientifiques et de formation continue consacrés à la dermatologie, aux maladies sexuellement transmissibles et à la biologie cutanée.

Les auteurs sont priés de se conformer aux règles de présentation définies ci-dessous et pages suivantes. La rédaction se réserve le droit de renvoyer aux auteurs, avant toute soumission à l'avis des lecteurs, les manuscrits qui ne seraient pas conformes à ces modalités de présentation. Il est conseillé aux auteurs de conserver un exemplaire du manuscrit, des figures et des tableaux.

L'auteur peut indiquer dans quelle rubrique il souhaite que son texte soit publié. Tout texte sera soumis à l'avis de deux lecteurs et d'un membre du comité de rédaction. Le comité de rédaction décidera au vu de ces avis soit de publier, soit de proposer des modifications, soit de refuser le texte. *Un texte accepté doit être renvoyé corrigé dans le mois suivant l'avis du comité de rédaction.* Les articles doivent être envoyés à la rédaction via l'adresse électronique des *Annales* : <http://ees.elsevier.com/annder/>

Soumettre les manuscrits en ligne

Configuration requise

- Pour PC Windows
 - NT4, 2000, XP et suivants
 - Internet Explorer 5.5 et suivants
 - Netscape 7 et suivants
 - Firefox 0.9 et suivants
 - Opera 7.51 et suivants
 - Adobe Acrobat Reader 6.0 et suivants (téléchargement gratuit : <http://www.adobe.fr/products/acrobat/readstep2.html>)

- Pour Macintosh
 - 9.x, OS X
 - Internet Explorer 5.x et suivants
 - Netscape 7 et suivants
 - Firefox 1.0 et suivants
 - Safari 1.0 et suivants
 - Opera 7 et suivants
 - Adobe Acrobat Reader 6.0 et suivants (téléchargement gratuit : <http://www.adobe.fr/products/acrobat/readstep2.html>)
- Les formats de fichiers textes utilisables sont MS Word et Wordperfect.

Utilisation du système EES en bref

- Le nouvel utilisateur accède à la page d'accueil du site de soumission en ligne des *Annales de Dermatologie et de Vénérologie*, à l'adresse suivante : <http://ees.elsevier.com/annder/> et clique sur le bouton « register » dans la liste horizontale de liens figurant en haut de l'écran. L'utilisateur est d'abord invité à indiquer ses prénoms (first name), nom (last name) et adresse e-mail. Puis des informations complémentaires lui sont demandées : titre, mode de contact à privilégier, pays, autre adresse, nom d'utilisateur choisi. Une fois ces informations indiquées, l'utilisateur recevra un mail de confirmation contenant son nom d'utilisateur (username) et son mot de passe (password).

- L'enregistrement ne s'effectue qu'une seule fois lors de la toute première utilisation. À chaque connexion suivante, il suffit de cliquer directement sur « log in » pour s'identifier, de saisir le nom d'utilisateur et le mot de passe puis de cliquer sur le bouton « author login » pour entrer dans le système.

- Une fois identifié et entré dans le système, l'auteur souhaitant soumettre un manuscrit suit le cheminement indiqué pour saisir les différentes informations afférant à la soumission, ainsi que pour télécharger les fichiers de son manuscrit. Vous devez télécharger **un fichier** contenant : le manuscrit : résumé et mots clés français et anglais ; texte ; références bibliographiques ; tableaux et légendes des tableaux ; légendes des figures.

Les figures (schémas, dessins, photos couleur ou noir et blanc) doivent toujours être fournies en fichiers séparés, à raison d'un fichier par figure, ou d'un dossier compressé (zippé) avec un fichier par figure.

Pour tout problème technique, merci de s'adresser à notre service d'aide aux auteurs : France-support@elsevier.com.

Conditions de soumission

Les articles soumis sont considérés comme originaux, et comme n'ayant pas été publiés dans la version soumise dans d'autres revues scientifiques. Les articles doivent être soumis uniquement en format électronique sur le site des *Annales de Dermatologie*. Les photographies doivent être aussi en format électronique. Les articles soumis en version papier ne sont pas acceptés pour soumission.

Pour contacter la rédaction vous pouvez transmettre vos courriers à :

Annales de Dermatologie et de Vénérologie

Rédacteur en chef - Bernard Cribier

Elsevier Masson

Département des revues

62, rue Camille-Desmoulins

92442 Issy-les-Moulineaux

France

Chaque article soumis doit être conforme aux instructions aux auteurs et suivre le processus de soumission du site. Un article non conforme sera rejeté par le site ou le rédacteur en chef. Pour chaque article soumis un numéro est attribué par le site. Ce numéro doit être conservé et sert au suivi de l'article soumis.

Les auteurs qui soumettent leur travail acceptent implicitement que tous les auteurs ont lu le travail soumis, acceptent le transfert de copyright, qu'il n'y a aucun problème d'éthique ni de conflit d'intérêt (voir page suivante).

Il est de la responsabilité des auteurs d'obtenir l'autorisation de reproduire des parties (tables, illustrations, texte...) d'autres publications. Dans ce cas la source originale devra être citée.

Le comité de rédaction se réserve le droit de refuser un article soumis, même ayant été révisé et accepté.

Rubriques

Les rubriques et leur nombre de pages dactylographiées maximum sont les suivantes :

- *Mémoires originaux* sur des sujets cliniques, histologiques, biologiques ou thérapeutiques (15 pages, iconographie, légendes et références comprises) ;
- *Cas cliniques ou anatomocliniques* (8 pages) ;
- *Éditoriaux* (4 pages) ;
- *Revue générale* (20 pages) ;
- *Regards sur la recherche* (8 pages) ;
- *Lettres à la rédaction* concernant des textes parus récemment dans les *Annales de Dermatologie et de Vénérologie*, ou portant sur un fait clinique ou un apport thérapeutique simple, ou énonçant des opinions personnelles non susceptibles d'une publication détaillée et n'engageant que leurs auteurs (3 pages).

Formation médicale continue

La deuxième partie de la revue est consacrée à la *formation médicale continue*. Elle est prise en charge par des délégués de la rédaction qui sollicitent des articles ou font un choix parmi ceux qui leur sont adressés. La rubrique "clinique" doit être accompagnée d'un pré-test (10 questions/réponses maximum). La revue publie enfin les « Notes

de pharmacovigilance » et l'analyse de « Nouveaux livres ». Les *Annales de Dermatologie et de Vénérologie* se conforment aux « Recommandations pour les manuscrits soumis aux revues biomédicales » (www.icmje.org). L'article, ou une partie de l'article, ne doit pas avoir été accepté ou soumis pour publication dans une autre revue.

e-dermato, un nouveau mode de FMC des Annales de Dermatologie et Vénérologie

Les *Annales de Dermatologie et Vénérologie* s'enrichissent en 2008 d'un site internet de FMC, « e-dermato » (<http://www.e-dermato.fr>). Ce site, accréditant en points FMC et accessible aux abonnés des *Annales*, propose une démarche interactive autour de plusieurs rubriques d'évaluation personnelle et d'information telles que : des *pré- et post-tests* encadrant des articles de la rubrique FMC des *Annales de Dermatologie et Vénérologie* et munis d'un lien renvoyant sur l'article publié dans la revue ; des QCM sur un thème donné aux réponses commentées et un lien vous orientera vers un ou plusieurs articles parus dans différents numéros des *Annales de Dermatologie et Vénérologie* ; une *promenade diagnostique* commentée autour d'un cas clinique ; des *focus sur des pathologies rares* associés à un lien vers un article plus complet de la revue et, le cas échéant, à une adresse concernant cette pathologie ; une *base iconographique* régulièrement alimentée ; des *liens* vers les principales recommandations, conférences de consensus, notes de l'AFSSAPS et l'HAS ... et un calendrier des congrès de dermatologie seront actualisés mensuellement ; la reprise sur le site du système de la « *question du mois* », une question d'intérêt général dont les réponses seront rédigées par des experts.

Présentation des articles

Les articles doivent être écrits de façon claire, concise et rigoureuse. Le premier feuillet comporte : le titre, qui doit être concis et informatif, la traduction du titre en langue anglaise, le nom et l'initiale du ou des prénoms de chaque auteur, l'adresse professionnelle de chaque auteur, le nom et l'adresse de l'auteur correspondant, ses numéros de téléphone et de télécopie et son adresse e-mail. L'article comprend les chapitres suivants : résumé, introduction, matériel et méthode (ou observation), résultats (si nécessaire), discussion, références, tableaux et figures.

Abréviations et unités

Ne les utiliser que pour des mots cités au moins cinq fois dans le texte, pour les noms chimiques ou les associations thérapeutiques longues, pour les tests diagnostiques plus connus sous leur abréviation. Les unités sont à utiliser et à présenter selon les recommandations internationales. Le nom générique d'un médicament est à utiliser en premier, suivi *éventuellement* du nom commercial entre parenthèses, accompagné du symbole « ® ».

Résumés et mots clés

Des résumés en français et en anglais sont à fournir pour tous les articles scientifiques ; ils doivent être structurés : but, méthodes (ou observation), résultats (sauf pour les cas

cliniques), conclusion. Le résumé devra être très informatif sans dépasser 250 mots.

Trois à cinq mots clés en français et en anglais (*keywords*) doivent impérativement accompagner les résumés.

Conflit d'intérêts

La revue suit les pratiques internationales relatives aux conflits d'intérêts en rapport avec les publications soumises. Toute soumission de manuscrits doit être accompagnée d'une déclaration de conflit d'intérêts.

Un conflit d'intérêts existe quand un auteur et/ou un co-auteur a des relations financières ou personnelles avec d'autres personnes ou organisations qui sont susceptibles d'influencer ses jugements professionnels concernant une valeur essentielle (bien du patient, intégrité de la recherche...). Les principaux conflits d'intérêts étant les intérêts financiers, les essais cliniques, les interventions ponctuelles, les relations familiales...

Tous les auteurs de la publication doivent déclarer toutes les relations qui peuvent être considérées comme ayant un potentiel de conflits d'intérêts *uniquement en lien avec le texte publié*.

1. *Au cas où, il n'existe aucun conflit d'intérêts en lien avec l'article soumis*, la mention suivante doit être ajoutée directement dans le manuscrit : *Conflit d'intérêts : aucun*

2. *Au cas où il existe un (ou plusieurs) conflit(s) d'intérêts avec un ou plusieurs des auteurs de l'article*, la liste complète de ceux-ci doit être mentionnée en fin de manuscrit (avant les références bibliographiques) et ce conformément à la présentation ci-dessous. Les initiales de(s) l'auteur(s) concerné(s) et le nom de l'entreprise associé sont à ajouter à la liste exhaustive figurant ci-après des conflits d'intérêts potentiels qui sont à déclarer :

- C.R., E.L. Intérêts financiers dans l'entreprise Barbot S.A.
- E.L. Propriétaire, dirigeant, employé, participation à un organe décisionnel d'une entreprise. Autres activités régulières dans l'entreprise Chups SAS
- J.-J. E. Essais cliniques : en qualité d'investigateur principal, coordonnateur ou expérimentateur principal pour RTM SARL
- P.L. Essais cliniques : en qualité de co-investigateur, expérimentateur non principal, collaborateur à l'étude pour Light & Co
- F.W. Interventions ponctuelles : rapports d'expertise pour EFS Associated
- M.D. Interventions ponctuelles : activités de conseil pour SFC
- C.G. Conférences : invitations en qualité d'intervenant pour KKS & Son
- M.S. Conférences : invitations en qualité d'auditeur (frais de déplacement et d'hébergement pris en charge par une entreprise) pour Régis SA
- C.-A. S. Versements substantiels au budget d'une institution dont vous êtes responsable Aphelion
- M.F. Proches parents salariés dans les entreprises visées ci-dessus
- A.D. Aucun conflit d'intérêts

3. *Au cas où aucun conflit d'intérêts en lien avec l'article soumis n'a été transmis* par l'auteur (les co-auteurs) la mention suivante sera publiée dans l'article : *Conflit d'intérêts : les auteurs n'ont pas transmis de conflit d'intérêts*.

Références

Chaque référence est citée dans le texte par un numéro. Les références sont classées au chapitre « Références » selon leur ordre de citation dans le texte. Chaque référence est écrite selon les recommandations (www.icmje.org). Par exemple, la référence d'un article comporte le nom de chaque auteur suivi des initiales de son (ses) prénom(s) - au-delà de 6 auteurs, ajouter «, et al. » - le titre de l'article dans sa langue originale, le nom de la revue (abrégé selon l'Index Medicus), l'année de parution, le tome, la première et la dernière page. Les références de thèses, de résumés de congrès ou de présentations orales sont à éviter.

Les communications personnelles, les données non publiées, les manuscrits en préparation ou soumis à publication sont à indiquer dans le texte entre parenthèses et non dans la liste des références.

Tableaux

Ils sont appelés dans le texte par un numéro en chiffre arabe et leur légende est au-dessus du tableau. Chaque tableau est fourni sur une feuille particulière.

Figures

Chaque figure est appelée dans le texte : elles sont numérotées en chiffre arabe dans l'ordre de leur première citation dans le texte. Les légendes, informatives, sont dactylographiées sur une feuille à part. Les figures sont fournies *de préférence sous format numérique*, en couleur. Elles doivent être numérotées et accompagnées de quatre tirages papier. Si vous ne possédez pas de version numérique, des photographies argentiques peuvent être fournies, sur papier brillant (dimensions idéales 9 × 13 cm), avec au verso la numérotation, une flèche indiquant l'orientation et le nom du premier auteur. Une figure retouchée ne sera acceptée que si le document original est joint. Les photographies numérisées adressées pour publication doivent respecter les recommandations ci-dessous.

Recommandations concernant les photographies numérisées

Une photographie en faible définition (640 × 480) et utilisant un format de compression n'est pas de qualité suffisante pour être imprimée dans une revue (alors qu'elle suffit pour une présentation sur un écran ou avec un vidéoprojecteur). Pour être utilisables, les fichiers photographiques adressés pour publication aux *Annales de Dermatologie* doivent respecter les règles suivantes.

Définition de l'image

- Pour une photographie couleur, le cliché doit avoir une définition minimale de 300 dpi pour une largeur minimale de 8,4 cm (largeur d'une colonne des *Annales de Dermatologie*). Ceci correspond à une photographie comprenant au minimum 1024 × 768 points ou 1024 × 680 points.
- Pour les appareils numériques, en pratique, seuls les appareils d'une définition supérieure à 2 Méga pixels peuvent délivrer une image acceptable.

- Si le cliché est obtenu à partir d'une diapositive scannée, il faut utiliser un scanner spécialisé pour les diapositives ou confier la diapositive à un laboratoire. Les scanners à plat usuels sont insuffisants.
- Si votre document original est d'une taille supérieure (appareil numérique de 3 Méga pixels ou plus par exemple), il n'est pas nécessaire de le retoucher, ceci sera fait par l'éditeur.

Compression du fichier

- Lorsque la photographie est prise avec un appareil numérique, il faut choisir la meilleure définition possible de votre appareil. Suivant les appareils, vous pouvez choisir soit une compression en haute définition Jpeg, soit un format non compressé Tiff, Raw.
- *De préférence il faut adresser aux Annales le fichier brut, non retouché, délivré par votre appareil.*
- Si le fichier original a été ouvert ou retouché dans un traitement d'image (recadrage par exemple), il faut sauvegarder le fichier modifié dans un format non compressé et en pratique choisir le format Tiff. Il ne faut en aucun cas recompresser le fichier en Jpeg.

Dénomination des fichiers

- Le nom de chaque figure doit être celui du premier auteur, comme pour le manuscrit, suivi du mot « fig » et du numéro (1, 2, 3, etc.) de la figure. Ainsi, J. Dupond nommera ses fichiers iconographiques : « dupondfig1 » et « dupondfig2 » qui deviendront « dupondfig2.tiff », après enregistrement en fichier Tiff.

Cas particulier

Les articles se rapportant à des accidents médicamenteux devront suivre les recommandations l'AFSSAPS : <http://agmed.sante.gouv.fr/pdf/5/5010/pdf>.

Mise en production, correction d'épreuves, demandes de reproduction

En cas de reproduction partielle ou totale, dans le manuscrit, d'un document ou d'une illustration déjà publiés, l'autorisation écrite de l'éditeur et des auteurs doit être impérativement fournie.

Lors de la mise en production du manuscrit accepté pour publication, l'éditeur enverra à l'auteur correspondant un formulaire de transfert de droits par courrier électronique, qui sera dûment complété et signé par l'auteur responsable de l'article pour le compte de tous les auteurs, puis retourné à l'éditeur dans les plus brefs délais. L'auteur désigné pour la correspondance recevra gracieusement des services de l'éditeur un tiré à part électronique au format PDF.

L'auteur correspondant recevra les épreuves électroniques de son article au format PDF, ou par courrier postal si nécessaire. Les modifications portant sur le fond ne sont pas acceptées sur les épreuves. Les corrections se limiteront à la typographie. Les auteurs feront le nécessaire pour retourner à l'éditeur les épreuves corrigées, dans les 48 heures suivant leur réception et ce à toute période de l'année. En cas de retard, l'éditeur se réserve le droit de procéder à l'impression sans les corrections de l'auteur.

Dès parution, toute demande de reproduction devra être adressée à l'éditeur.